

... parce qu'on ne nous dit pas tout dans les publications officielles de la mairie



Patrimoine en péril

La bibliothèque F. Miterrand



Chambre des comptes

La mairie épinglée



Commerces St-Nicolas 3

Ils ont la parole



Le tour du quartier

St-Nicolas 3

Si Ecran7 revient à Plaisance, c'est qu'il en était parti. Petit « retour vers le passé » pour mieux comprendre.

Ecran7 est le cinéma historique de Plaisance-du-Touch, créé il y a 40 ans par des passionnés de cinéma. Beaucoup d'efforts et de bénévolat... Le succès arrive : 8 600 entrées en 1995, 64 000 en 2002, 75 000 en 2007. En 2013, création de trois salles de cinéma à l'espace Monestié. La fréquentation explose : 210 000 entrées, faisant d'Ecran7 le premier cinéma de France en termes de fréquentation par salle.

2017, année riche en événements : **en mars**, création de l'association Ciné Arts Plaisance (CAP). Une intuition incroyable.

Le 7 avril, Ecran7 gagne son **recours contre l'implantation d'un cinéma Multiplex** Gaumont sur le site de Val Tolosa. Cette implantation est nécessaire pour la poursuite du projet de méga centre commercial, prévu à Plaisance-du-Touch.

Fin avril : l'ancien maire, Louis Escoula, lance une procédure de mise en concurrence en mettant fin à une convention d'occupation gratuite des locaux de la ville par Ecran7. **Le 29 juin**, les conseillers municipaux majoritaires choisissent l'association CAP, mettant ainsi à terre l'association historique Ecran7. **CAP est favorable à un partenariat avec le Multiplex.**

Le 22 juillet, près de 500 Plaisançois défilent à travers la ville pour protester contre cette éviction. 13 311 personnes signent une pétition pour sa réouverture. En vain. Ecran7 libère les locaux en février 2018 et renaît à la Salvetat-Saint-Gilles en octobre 2019.

Quatre ans après son départ, Ecran7 gagne le nouvel appel d'offres et revient à Plaisance en fin d'année 2022.

Cap souhaitait fermer le cinéma deux jours par semaine. Le loyer est fixé à 10 000 € par an en part fixe. Cap ne proposait pas de part variable indexée sur la fréquentation. La troisième salle n'a pas pu rouvrir car les fauteuils ont été démontés par Cap : la mairie n'a pas pu les racheter, Cap ne disposant pas de facture.

Ecran7 veut **définitivement tourner la page et se (re)tourner vers le futur**. L'association entend se concentrer sur ce qui a toujours été sa mission : offrir du bon cinéma au grand public, proposer des séances à thèmes, s'emparer d'événements, développer d'autres projets très innovants détaillés dans l'appel d'offres, le tout à un tarif toujours très attractif : 5 € / séance.

1PACT est tiré à 10 000 exemplaires pour un coût de 800 € environ. Il nécessite des dizaines d'heures de travail et de distribution bénévoles. **Il se veut proche des Plaisançois pour réinformer, proposer et tenter d'éclaircir des questions** non traitées par la mairie. Sollicitez-nous, nous ferons de notre mieux pour vous répondre. **N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à ACT** ou en faisant un **don** sur le site <http://atelier-citoyen.org>.

Les ateliers citoyens sont de retour, un jeudi par mois à partir de mars 2023 !

1er atelier sur le thème de la gestion des déchets le 2 mars 2023, 19h30 - 22h au pigeonnier de campagne.

Principe des ateliers : présentation rapide de la thématique et discussion ouverte et constructive dans un cadre bienveillant.



4 septembre 2022, le Forum de *presque* toutes les associations de Plaisance

L'association Atelier Citoyen du Touch à Plaisance n'a pas eu l'autorisation de participer au Forum des associations.

Nous avons pourtant fait, par e-mail, une demande réglementaire de participation le 1er juillet, au cabinet du maire, puis transmis le coupon officiel le 15 juillet (reçu par toutes les associations, sauf la nôtre). Après deux relances par téléphone, le 29 juillet et le 4 août, et à nouveau par mail le 2 août, nous avons (enfin !) reçu une réponse nous indiquant :

« Par mail en date du 1er juillet 2022, vous avez sollicité le service animation de la ville afin de disposer d'un stand au forum des associations. Après étude de votre candidature, je suis au regret de vous informer que nous ne pouvons pas accéder à votre demande. Je vous prie d'agréer... »

La motivation du refus est remarquable, absolument imparable ! Qu'à cela ne tienne... Toutes les associations de Plaisance ayant droit à un stand, nous avons décidé de nous installer devant l'entrée du cinéma avec un stand improvisé. Nous avons reçu un accueil très favorable des Plaisançois qui n'ont pas compris cette interdiction. Ils ont pu aussi se ré-informer avec 1PACT n°5, tout fraîchement sorti des rotatives.

ACT est une association citoyenne qui intervient sur des thèmes fondamentaux tels que l'action sociale, la protection de l'environnement, les activités culturelles, l'éducation populaire, de nouvelles méthodes de gouvernance démocratique directe et permanente, sujets qui devraient tenir à cœur à notre maire, ancien adjoint à la démocratie dans la mandature précédente.

Plus de librairie à Plaisance en 2023 ?

Cela fait une quarantaine d'années qu'une librairie existe à Plaisance-du-Touch et prochainement, cette ville de 20 000 habitants n'en aura peut-être plus.

Un collectif de librairies dans une tribune dédiée du quotidien Le Monde titrait le 4 décembre 2017 "Il faut sauver les librairies, facteur déterminant pour l'animation de nos villes".

Dans l'1Pact n°5, nous alertions sur la mort du centre-ville si rien n'était fait.

Le 7 novembre 2022, La Dépêche du Midi publiait "Plaisance-du-Touch. La Librairie indépendante de la ville en sursis".

La librairie l'Exemplaire est en vente. Un projet germe dans l'esprit de citoyens plaisançois : ouvrir une librairie-café comme celle de Léguevin. Intéressé ? librairie.cafe.plaisance@gmail.com



Le stand de l'association ACT à l'entrée du Forum des associations

Bibliothèque François Mitterrand : quel futur ?

Ancienne école mixte : un bâtiment à réhabiliter

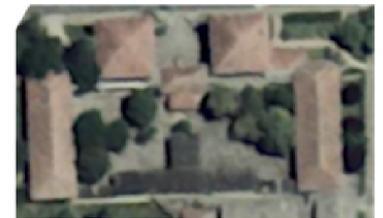
Ce bâtiment de style Art Déco, situé au 7 rue des Ecoles, accueillait jusqu'en décembre dernier la bibliothèque François Mitterrand, avant que n'ouvre la nouvelle médiathèque de la ville. **Construit en 1939**, l'édifice fut le **premier groupe scolaire mixte de la commune**. Deux grandes ailes, dans lesquelles étaient installées les classes, complétaient la structure actuelle. La première a été détruite en 2006, la seconde en 2014, lorsque la place Bombail a été aménagée. Les locaux qui existent encore aujourd'hui étaient les **appartements de fonction des instituteurs**.

Les élèves ont pu étudier ici dès la rentrée 1940. Une aile était dédiée aux garçons et l'autre aux filles, la mixité étant encore, à l'époque, assez théorique. L'Histoire raconte qu'en 1942, l'Ecole des garçons fut réquisitionnée par les troupes d'occupation et que tous les élèves furent regroupés dans celle des filles. Mais ce rapprochement un peu précipité a vite tourné court. Une nouvelle solution a été trouvée pour y mettre fin : les filles avaient classe le matin et les garçons l'après-midi.



En **1969**, la bibliothèque de la commune, jusque-là tenue par le directeur de l'école dans les locaux scolaires, a été **retrocédée à la mairie** pour en assurer le fonctionnement.

En **1996**, le peintre et maître-verrier **Henri Guérin**, installé à Plaisance-du-Touch en 1961, y a posé deux vitraux au vitrage clair, en vis-à-vis, dans la salle de lecture. Il avait alors bénéficié du 1% culturel, permettant aux organismes publics de commander des œuvres aux artistes. Aujourd'hui, le bâtiment n'est pas protégé mais il est situé dans la zone des sites patrimoniaux remarquables de la ville.



Le bâtiment dans les années 2000 (en haut) et actuellement (en bas)

Le **15 novembre 2022**, le conseil municipal a demandé une subvention pour réaliser une **étude de faisabilité** pour sa réhabilitation.

Une maison médicale ou une épicerie sociale pourraient s'y installer.

Rapport de la chambre régionale des comptes



Trois rapports, plus de 200 pages, la chambre régionale des comptes (CRC) n'a pas ménagé ses efforts pour analyser et critiquer les comptes de notre commune et de notre communauté de communes (la CCST). La réponse de nos élus : trois courriers d'une page chacun seulement. Loin d'être à la hauteur des enjeux. Essayons de comprendre les principales critiques formulées par la CRC, qui confirme beaucoup de nos critiques.

Information budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire annuel de la commune est jugé très insuffisant. La CRC reproche l'absence de suivi du patrimoine de la commune et d'un inventaire sincère. La commune a enfin décidé de mettre en place un plan pluriannuel d'investissements, outil indispensable pour avoir une meilleure visibilité sur les investissements à long terme. Mais elle aurait dû le faire bien avant.

Situation financière

La commune et la CCST disposent de fortes capacités financières qui sont peu utilisées. C'est le signe d'un investissement trop faible dans des infrastructures indispensables : écoles, équipements municipaux et transports, en particulier. De plus, l'entretien des bâtiments municipaux est jugé insuffisant. Cette situation est aggravée par la pression foncière et l'attractivité qui entraînent une démographie en forte croissance et des besoins accrus en services publics, auxquels aucune réponse n'est apportée. Pourtant la commune a les moyens : 15 M€ en réserve, soit près d'un an de charges courantes.

Relations avec la CCST

La CRC considère que les transferts de compétence vers la communauté de communes sont incomplets ou inaboutis, en particulier celui du plan local d'urbanisme (PLU), qui est toujours communal, contrairement à ce qu'exige la loi, ou les transports, avec le non-respect de la législation qui a rendu illégal notre syndicat de transports depuis 2015. Également, la CRC préconise que la gestion de la médiathèque soit intercommunale et non municipale.

Gestion du personnel

Au-delà des petits accroc avec la réglementation qui ont été depuis corrigés ou sont en passe de l'être, la principale remarque de la CRC dans ce domaine est l'externalisation des activités périscolaires qui coûte maintenant plus cher, sans avoir amélioré la qualité du service. L'absentéisme très important est également un véritable souci. Ce phénomène est généralement le signe d'une mauvaise qualité de l'environnement de travail ou des relations dans le travail.

Notons enfin que le maire (et président de la communauté de communes) a refusé d'appliquer plusieurs recommandations de la chambre.

Centre commercial St-Nicolas 3 : les commerçants ont la parole

De l'avis général, le centre est « sympa » mais il aurait besoin d'un coup de frais, notamment au niveau des **espaces verts à entretenir**. Pour les façades, le souci est que les commerçants ne sont que locataires des murs et les propriétaires ne veulent pas faire de travaux de rénovation des devantures.

L'enjeu est l'attractivité de ce centre avec une baisse de fréquentation et un déclin à éviter.

Du personnel municipal passe pour enlever les papiers mais apparemment, la balayeuse ne vient plus (ou peu) ce qui donne une apparence négligée. Il y a eu des problèmes de consommation et de vente de drogue près du collège ou des rues attenantes, ce qui donne une mauvaise image aux familles qui viennent se restaurer. Très peu d'animations sont mises en place sauf quand les commerçants décident de s'en occuper.

Ce centre est **idéalement situé** : près du collège et de l'école Alphonse Daudet, avec le bus 67 et un grand parking. Celui-ci est souvent plein, ce qui ne reflète pas la fréquentation des commerces. Les commerçants souhaiteraient qu'il soit en zone bleue.

L'angle de la pharmacie avec le prolongement du passage piéton de l'avenue Montaigne est accidentogène. Plusieurs télescopages ont eu lieu entre des collégiens à vélo et des clients. Que faire ?

Certains commerçants auraient souhaité participer au Marché de Noël, mais ont constaté que le prix des stands a beaucoup augmenté. Ne pourrait-on pas faire bénéficier les commerçants de Plaisance de tarifs préférentiels ?

Lorsque le vide-greniers est organisé, celui-ci n'est pas annoncé en amont aux commerçants. Ils le découvrent le jour-même et ressentent une baisse du chiffre d'affaires : les clients traditionnels ne peuvent plus venir se garer.

Enfin, certains commerçants déplorent n'avoir jamais reçu la visite du maire et ne pas avoir de réponses à leurs questions écrites. Les membres de notre association ont conseillé à ces commerçants de faire appel à l'adjointe au Commerce. Une réponse a été reçue sous 24h, avec une visite du maire prévue en janvier 2023, soit **trois ans après le début de sa mandature !**

L'adjointe est à l'écoute et a des idées, mais il manque la courroie de transmission vers les actions à mener, issues des idées des commerçants. La commission Commerce de proximité, Artisanat et Relations avec les entreprises ne s'est **réunie qu'une fois** (au mois d'octobre 2020) depuis l'élection municipale !

Le tour du quartier

Dans chaque numéro d'1PACT, nous présentons un quartier de Plaisance.

Aujourd'hui, le quartier autour du centre commercial St-Nicolas 3, ses atouts et ce qui pourrait être amélioré. Les habitants nous en parlent.

Ce quartier est idéalement placé. Il y a une crèche, une école primaire, le collège, des associations sportives, des commerces variés, des espaces verts à l'arrière du centre commercial, le lac est très proche.

Un skate parc ainsi que des terrains de tennis ne sont pas très loin ; et n'oublions pas une tyrolienne, des jeux pour enfants, un terrain de pétanque dans le joli cadre du Pigeonnier de Campagne, la piscine (ouverte deux mois dans l'année).

"On peut tout faire à pied et c'est une chance inouïe. On peut également se promener à une heure tardive en toute sécurité".

Un souhait exprimé par un jeune : un local à louer pour pouvoir y passer des moments conviviaux ou organiser de petites fêtes.

Des bémols ont également été exprimés : le départ à la retraite du médecin, au centre St-Nicolas 3, a laissé un grand vide.



Entrée du centre St-Nicolas 3

L'immobilier en location ou en achat est devenu hors de prix.

La fréquence des bus est très insuffisante : 30 minutes en moyenne, 45 mn le samedi, arrêt du service à 21 h et pas de bus le dimanche.

Il y a peu de problèmes malgré quelques cambriolages et des pneus crevés au couteau. Il peut y avoir parfois des soucis de voisinage avec des enfants aux jeux bruyants.

Un passant nous fait part de son désarroi : avant, on se déplaçait, on pouvait joindre quelqu'un par téléphone dans une administration pour une question, une démarche. C'est devenu impossible, tout se fait par e-mail sans garantie de réponse. Les personnes âgées ou handicapées souffrent de cette perte de liens.

Un autre habitant nous parle de l'arrêt du ramassage des déchets verts. La réunion du maire n'était pas une réunion d'information, de participation mais une réunion du fait accompli. Tout est allé trop vite, sans concertation. On aurait pu par exemple installer un composteur collectif dans **la rue des Genêts**. Le passage de la balayeuse y serait aussi bienvenu.



Un emplacement idéal pour un composteur rue des Genêts

Dans cette même rue, une autre personne nous a parlé d'une place handicapée demandée au maire, accordée verbalement et par écrit depuis 2019 mais à ce jour, elle est inexistante.

En résumé, ce quartier est plutôt tranquille et la vie y est agréable. Quelques axes d'amélioration sont à prévoir.



Le rond-point entre l'av. Montaigne, l'av. M. Pagnol et la rue St-Exupéry

Un souhait évoqué par plusieurs personnes rencontrées et qui se trouvent dans le secteur : installer une passerelle sur le Touch au niveau de la station d'épuration qui permettrait d'aller à pied du quartier Charlas au centre commercial Bernadet sans repasser par le centre de Plaisance en voiture. Ceci permettrait de promouvoir les modes de mobilité douce (marche, vélo, trottinette, etc.)

Contacts :

Sur FB : www.facebook.com/AtelierCitoyenduTouch

Sur notre site : atelier-citoyen.org

Adhésion (10 € / 15 €) à l'association Atelier Citoyen du Touch (ACT), sur le site atelier-citoyen.org

Une association des commerçants de Plaisance a vu le jour : l'UCAP, Union des Commerçants et Artisans de Plaisance. Une quarantaine de commerces a adhéré. Le but est de fédérer tous les commerçants de Plaisance, la difficulté étant de trouver une dynamique pour tous les quartiers.